

Quartier de la Noé : avis d'enquête publique

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique unique portant sur la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de renouvellement urbain du quartier de la Noé, du 9 février 2023 au 20 mars 2023 inclus, soit pendant 40 jours consécutifs.



Le dossier d'entête unique comprenant notamment des informations environnementales sera mis à la disposition du public :

- dans la mairie de Chanteloup-les-Vignes aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- sur le site internet dédié : http://quartier-noe-chanteloup-les-vignes.enquetepublique.net
- sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1avenue de l'Europe à Versailles), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h45.

Le commissaire enquêteur (Mme Anne DE KOUROCH, ingénieure environnement - écologie), recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront dans les locaux de la mairie, aux jours et aux heures suivant :

- le mercredi 15 février 2023 de 9h à 12h
- le jeudi 23 février 2023 de 14h à 17h
- le mercredi 15 mars 2023 de 15h à 18h
- le lundi 20 mars 2023 de 14h à 17h

Infos pratiques

Lien vers le dossier d'enquête et le registre dématérialisé : http://quartier-noe-chanteloup-les-vignes.enquetepublique.net